CONDITIONS D'UTILISATION
Caractéristiques techniques
Maison Commune des Loisirs
La Chaussaire

<u>Une déclaration doit être faite en mairie pour tout évènement rassemblant plus de 300 personnes dans la salle, la présence d'un agent SSIAP est obligatoire.</u>

La salle communale est composée d'une grande salle, d'une petite salle, d'un bar.

Il est possible de louer séparément les salles, pas d'extérieur clos.

La grande salle
capacité d'accueil : 333 personnes dont 200 assises
surface : 250 m²
Équipements

- une salle principale, tables rectangulaires uniquement
- scène de 80 m² (sans équipement)
- Micro HF, pas de lecteur, écran vidéo grande dimension électrique sans vidéoprojecteur
- une cuisine équipée avec lave vaisselle pro, vaisselle basique, gaziniere avec 2 feux, 1 piano, 1 plaque chauffante, 1 four, 2 réfrigérateurs, 1 congélateur 100 l, 2 extincteurs
- 4 extincteurs dans la salle





La petite salle
capacité d'accueil : 100 personnes dont 70 assises
surface : 80 m²
1 extincteur



Le bar
capacité d'accueil : 128 personnes
réfrigérateur : 250 l
surface : 64 m²
1 extincteur

Consignes

Remise en l'état

Après utilisation de la salle, remettre les tables et chaises selon le plan affiché.

Clés

Elles seront déposées dans la boîte aux lettres de la mairie déléguée de la Chaussaire

Sono

La sono doit être exclusivement branchée sur les prises électriques prévues à cet effet et indiquées.

limiteur acoustique limité à 90Db

Déchets

Déposer les sacs bien fermés noirs et jaunes dans les containers du local à poubelles situés à l'extérieur de la salle.

Sécurité

N° d'urgence : pompiers 18 ou 112 / samu 15

2 téléphones sont mis à disposition dans le bar et dans les cuisines et **doivent être utilisés** pour les appels d'urgence.

Un défibrillateur est mis à disposition à la mairie déléguée de la Chaussaire.

En cas d'urgence ou problèmes techniques, contacter l'élu d'atreinte dont le numéro est affiché dans la salle.